

Stationnement

Le stationnement est payant du 1er février au 31 octobre chaque année dans les zones de parking à horodateurs.

STATIONNEMENT PAYANT SUR LA COMMUNE

Le stationnement est payant du **1er février au 31 octobre de chaque année** dans les zones de parking à horodateurs.

[Cliquez ici pour consulter l'arrêté municipal déterminant les dates du stationnement payant sur la commune pour 2024.](#)

[Cliquez ici pour consulter l'arrêté municipal réglementant des droits d'accès et de stationnement des véhicules à la calanque de Port d'Alon pour 2024.](#)

Vignettes de stationnement

Procédure pour retirer sa vignette

Votre vignette de stationnement dématérialisée !

[Cliquez-ici pour découvrir les modalités.](#)

Pour réaliser votre vignette en ligne, rendez-vous dans la page "[Vignette de stationnement](#)".



Paielement simplifié

Deux systèmes de paiement par téléphone sont disponibles sur la Commune pour régler votre stationnement :

- 🔗 Flowbird, [cliquez ici pour plus d'informations](#)
- 🔗 Paybyphone, [cliquez ici pour plus d'informations](#)

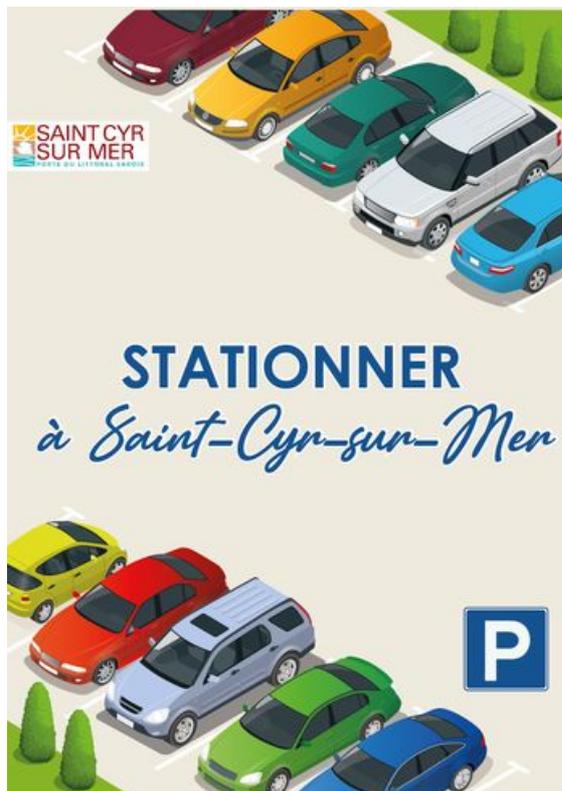
flowbird.
le stationnement simplifié

 **paybyphone**

Se garer facilement à Saint-Cyr-sur-Mer

Guide du Stationnement

[Découvrez l'ensemble des parkings sur la Commune \(plan\).](#)



Parkings gratuits

La Commune compte **plus de 1 200 places accessibles et gratuites** :

Parkings gratuits en zone verte

Les Cyclades	90 places	gratuit
M.G.E.N	120 places	gratuit
Plan de la Mer	200 places	gratuit

Parkings gratuits

Emile Désirat	90 places	gratuit
La Falquette	128 places	gratuit
La Deidière	65 places	gratuit
Espace Provence	40 places	gratuit
Pas de Graine	100 places	gratuit
Félix Paul	35 places	gratuit
La Gare	86 places	gratuit
La Gare (nouveau parking)	90 places	gratuit

Zones bleues

Pour fluidifier le stationnement en centre ville, des emplacements en **zones bleues, sur l'avenue du Port**, ont été définis : vous pouvez vous y garer gratuitement pendant 1h30 maximum grâce à un disque de contrôle.

Arrêts Minute

Des **bornes d'arrêt** gratuit dit "minute" permettent elles aussi de renforcer la rotation des véhicules et ainsi la fréquentation des commerces de proximité. **Celles-ci sont situées :**

- 📍 Boulevard Jean Jaurès
- 📍 Avenue du Port
- 📍 Avenue Maréchal Juin
- 📍 Place du 11 novembre (près de la Gare)
- 📍 Avenue Roger Moutte/Place d'Estienne d'Orves
- 📍 Rue Victor Hugo

Comment ça marche?

Feu vert : Je peux aller faire mes courses pendant 15 minutes

Feu rouge : Mon temps de stationnement est expiré

4 grandes zones de stationnement (tarifs à compter du 1er janvier 2023)

Zones rouge, orange et jaune gratuites pour les véhicules possédant une [vignette](#) ou droit de stationnement.

	Nombre de Places	Prix du stationnement (pour 1h)
ZONE ROUGE : Plage et Port		
Nouveau Port	113	
Plage 1 (Square Ferrié)	40	
Plage 2 (La Patouille)	90	2 €
Plage 3 (Poste de secours)	179	
Madrague Plage	130	
Madrague Port	35	
ZONE ORANGE : Les Lucquets, Les Lavandes		
Les Lucquets/Allée des Pins	200	
Les Lavandes	89	1,80€
Avenue de Tauroentum	30	
ZONE JAUNE : Ludo, Mauric, Hameau de la Madrague		
Lecques 1 (Ludo)	100	
Lecques 2 (Mauric)	300	1,50€
Hameau de la Madrague	70	
ZONE VERTE : MGEN, Plan de la Mer et Stade Guion		
Les Cyclades	90	
MGEN	120	Gratuit
Plan de la Mer	200	

Parkings 1h gratuite

Nombre
de
Places

Prix du
stationnement
(pour 1h)

PARKING GABRIEL PERI

Ouvert tous les jours de 8h à 19h
(gratuit de 19h à 8h)

La gratuité de la première heure
favorise la fréquentation des
commerces.

110

1ère heure
gratuite
puis 1€50

Attention : Stationnement interdit
le dimanche matin

Payant pour
tous

pour le marché dominical.
Réouverture des barrières

et stationnement possible dès la
fin de celui-ci.

PARKING DU VIEUX PORT

La gratuité de la première heure
favorise la fréquentation des
commerces.

Juin-Juillet-Août (Haute saison)
payant de **8h à minuit tous les
jours**

1ère heure gratuite
puis 2€50

Avril-Mai-Septembre-
Octobre (Moyenne saison)

Payant pour tous

payant de **8h à 19h tous les jours**

117

Janvier-Février-Mars-Novembre-
Décembre (Basse saison)

payant de **8h à 19h week-end et
jours fériés**

(*)

Gestion des parkings hors zone :

6 square Gabriel Péri

contact services techniques
(accueil) : 04 94 32 00 21

200

1ère heure gratuite

puis 5€ (au delà d'1h et pour la
journée)

PARKING GRAND CHÊNE

(Avenue de Tauroentum)

Gratuit pour les voitures ayant une
vignette de stationnement ou droit

Gratuit à la première heure

de stationnement

Du 1er avril au 30 septembre

Payant de **8h à 22h tous les jours** par carte bancaire ou sur application mobile (Flowbird et Paybyphone)

Calanque de Port d'Alon

CALANQUE DE PORT D'ALON - Du 1er avril au 30 septembre

Parking supérieur	110	La journée : 5€
Parking inférieur (pinède)	150	La demi-journée (à partir de 14h) : 5€ La journée : 10€

Parking Commerçants des Jardins de la Mer

Ce parking de 20 places situé au 114 avenue du Port est réservé aux commerçants des Lecques. Une place peut être attribuée aux commerces en activité aux Lecques sur présentation d'un KBis et d'une assurance en cours de validité. Tarif 360€/an la place.

Renseignements pour tous les parkings :

Service Domaine Public :

- 31 bd Jean Jaurès, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer
- Tél : 04 26 78 38 50
- Mail : stationnement@saintcyrsumer.fr
- Horaires d'ouverture au public : Lundi à vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00



En savoir +

Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer
Hotel de ville
Place Estienne d'Orves
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

04.94.26 26 22
Nous contacter

<http://www.saintcyrsumer.fr/deplacements/stationnement-928.html>